

Appel à projets : Fonds spécial PESE 2026 (Pays d'Europe du Sud-Est)

Des aspirations nationalistes et la remise en question des accords de Dayton-Paris, ainsi que la poursuite de la guerre de la Russie contre l'Ukraine et ses conséquences, montrent clairement que les acquis démocratiques et la paix en Europe sont fragiles. Les pays d'Europe du Sud-Est, qui sont toujours en cours de transformation, sont confrontés à une influence de l'étranger. Les tendances populistes de droite et de gauche en Europe et dans le monde menacent la démocratie et l'État de droit. Parallèlement, le changement climatique est l'une des principales préoccupations des jeunes. Parmi les autres sujets, on trouve la corruption, qui suscite une méfiance envers les institutions. Dans ce contexte, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) réaffirme son engagement en faveur de l'avenir des jeunes générations en Europe et de la paix et de la solidarité. Ce soutien s'exprime dans la coopération avec le Regional Youth Cooperation Office (RYCO) depuis 10 ans.

Depuis sa création en 1963, l'OFAJ encourage, avec ses partenaires, les échanges de jeunes entre la France et l'Allemagne. Mais les relations franco-allemandes ne sont pas exclusives en Europe. Les rencontres de jeunes trinacionales et plurinationales avec des participantes et participants de France, d'Allemagne et d'Europe du Sud-Est offrent la possibilité d'échanger et d'apprendre mutuellement dans un contexte international et interculturel élargi. Ils favorisent le développement personnel, social et professionnel. Les compétences acquises dans le cadre des échanges sont, d'une part, la clé d'un parcours éducatif et professionnel réussi et ont, d'autre part, un impact positif sur la démocratie, les droits humains et la solidarité. En outre, les rencontres permettent de soutenir les sociétés civiles de l'Europe du Sud-Est et d'accompagner le processus d'intégration à l'UE.

Les rencontres de jeunes avec les pays de l'Europe du Sud-Est soutenues par l'OFAJ se concentrent sur l'éducation démocratique permettant de mieux comprendre l'importance de l'État de droit, la séparation des pouvoirs, leur rôle dans les élections, la politique nationale et européenne ainsi que le processus d'intégration européenne. La pédagogie de la paix, ainsi que l'éducation citoyenne et la participation restent également importantes. Dans le cadre des projets de mobilité transfrontalière, les jeunes participent activement à la construction de la société civile. Ils font l'expérience de la diversité et du dialogue d'égal à égal dans un environnement interculturel et sont initiés aux processus démocratiques. Ils apprennent à prendre des responsabilités et à défendre leurs droits. Face aux défis géopolitiques actuels, l'humanité et le travail de mémoire doivent également être renforcés. Le dialogue pacifique, la cohabitation, la coopération régionale entre les pays et la réconciliation sont des conditions indispensables pour une Europe unie. Une attention particulière est accordée à l'intégration des groupes ethniques et à l'inclusion. Tous les jeunes doivent contribuer à la société et participer aux processus de décision en fonction de leur personnalité, de leurs capacités et de leurs intérêts.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Depuis l'an 2000, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère allemand des Affaires étrangères mettent à disposition de l'OFAJ des financements à parts égales pour ce fonds spécial. Les projets trinationaux et plurinationaux ainsi que le réseau PESE sont en outre accompagnés par la [conseillère régionale PESE de l'OFAJ](#).

1 Cadre général

1.1 Conditions

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trinationaux et plurinationaux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes**, être en lien avec une **situation sociopolitique actuelle**, renforcer les **valeurs européennes** et contribuer à la **cohésion** ou **l'intégration à l'Union européenne**. Ces échanges doivent également accompagner de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes **en présentiel**. Conformément à l'article 2.5 des [Directives](#), les rencontres en ligne et hybrides sont également éligibles¹.

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins un des axes suivants et traiter d'une des thématiques prioritaires. Veuillez les lire attentivement avant de soumettre votre candidature :

A Encourager le soutien de la jeunesse à l'intégration à l'UE et susciter son intérêt pour les valeurs européennes

- Thématiser l'intégration à l'UE par des processus de démocratisation et des réformes dans les domaines de la justice, de l'État de droit, des droits humains et la lutte contre la corruption dans l'UE et en Europe du Sud-Est
- Promouvoir une approche critique des médias et des réseaux sociaux pour lutter contre la désinformation sur l'UE, les groupes ethniques, les personnes immigrées et contrer l'influence des grandes puissances
- Soutenir la coopération entre les États membres de l'UE et l'Europe du Sud-Est sur le thème de la migration ou de la sécurité

B Travail de mémoire pour et avec les jeunes

¹ L'OFAJ met à disposition des guides et des ressources pédagogiques pour [la planification](#) et aussi pour [la réalisation en ligne](#) de rencontres et de formations.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

- Remettre en question de manière critique les discours nationalistes et l'instrumentalisation d'événements historiques, tout en permettant des discussions ouvertes sur les différentes perceptions du passé
- Commémorer les accords de paix de Dayton-Paris : leur signification et les défis actuels, ainsi que les leçons du passé pour le travail en faveur de la paix
- Développer des formats innovants et numériques pour traiter l'histoire et protéger le patrimoine culturel

C Promouvoir la participation démocratique des jeunes

- Discuter des processus de participation démocratique et élaborer des possibilités d'action pour l'engagement de tous les jeunes au niveau local, national ou européen
- Promouvoir la participation politique des minorités, la lutte contre les discriminations, les droits des femmes, des LGBTIQ+ et des communautés Sintés et Roms
- Développer des réseaux entre les jeunes des États membres de l'UE et des Balkans occidentaux afin de mettre en place des coopérations à moyen ou long terme

D Protéger l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique

- Thématiser les défis du changement climatique en tenant compte des différentes réalités et conditions
- Aborder les liens entre le changement climatique et d'autres enjeux, comme la pauvreté, la violence, les conflits, la corruption ou les droits humains, et dénoncer les campagnes de désinformation antidémocratiques et populistes
- Développer et mettre en œuvre des idées pour que l'engagement en faveur de la protection de l'environnement soit à portée de tous les jeunes

E Soutenir la formation professionnelle, l'innovation et l'entrepreneuriat

- Identifier les opportunités et les défis de l'intelligence artificielle pour le marché du travail et l'intégration professionnelle, ainsi que pour la réduction des inégalités avec les jeunes
- Questionner l'insertion professionnelle et la fuite des cerveaux et leur impact sur l'économie, la politique et la société, et s'interroger sur le soutien aux entreprises (sociales) innovantes dans le domaine des nouvelles technologies, de l'IA, de l'environnement, de la santé et de la culture
- Organiser des rencontres avec de jeunes en études, en apprentissage, en recherche d'emploi et des jeunes titulaires d'un diplôme dans les domaines des médias et de l'information, de la culture et des musées, des nouvelles technologies et des énergies renouvelables, et du secteur de la santé. Par exemple, la santé mentale est une thématique qui peut être abordée lors de ces rencontres.

Outre les méthodes d'éducation non formelle et d'échange international de jeunes, le sport, l'art et la culture se prêtent très bien à la transmission et à la présentation de contenus sur de nombreux sujets. En utilisant leurs propres approches, certains thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles à tous les jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

2 Critères de sélection et de soutien

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux [Directives de l'OFAJ](#), les associations à but non lucratif, les comités de jumelage, les collectivités locales ou régionales, les organisations et fédérations d'éducation non formelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes ou les acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport peuvent déposer une demande de subvention. Des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel peuvent également être porteurs de projet.

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation d'un autre pays doit être impliquée à parts égales dans l'organisation et la mise en œuvre du projet.

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en France ou en Allemagne.

2.2 Publics cibles, personnes participantes

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le public cible des projets. Les rencontres s'adressent à des enfants, des élèves, des jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle. Les offres de mobilité sont ouvertes à l'ensemble de la jeunesse, et doivent être le plus accessibles possible. L'OFAJ encourage ainsi la participation de jeunes n'ayant jamais – ou presque jamais – participé à un programme d'échange ; par exemple, de jeunes personnes réfugiées ou en situation de handicap².

Il est souhaité que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que le nombre de personnes participantes de chaque pays soit équilibré (de préférence un tiers par pays). Un maximum de 70 personnes, en incluant l'équipe d'encadrement, peut être subventionné. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre de personnes accompagnatrices, veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de 3 phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune. Le projet peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. L'objectif est que le groupe s'engage sur l'ensemble du cycle des 3 rencontres. Les candidatures doivent être soumises pour chaque phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2026. Une date de début et une date de fin doivent être spécifiées afin de calculer la subvention.

² L'OFAJ s'engage à rendre son offre de programmes accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi les Directives définissent la notion de « jeunes ayant moins d'opportunités ». Il s'agit d'un terme administratif désignant les jeunes subissant des désavantages et/ou des discriminations qui rendent leur accès à la mobilité internationale plus difficile ou plus limité.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Les rencontres préparatoires, physiques ou numériques, qui permettent la réalisation des phases de rencontre demandées, sont également éligibles. Pour ce faire, une demande séparée doit être soumise pour le fonds spécial.

2.4 Pays partenaire

Les projets avec les pays suivants sont éligibles : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo³, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie.

Les projets plurinationaux avec deux ou plusieurs pays partenaires d'Europe du Sud-Est ne peuvent être subventionnés que dans des cas justifiés par leur contenu et leur thématique. Elles présupposent un lien régional géographique et/ou historique. Ainsi, des projets entre la Macédoine du Nord et la Bulgarie, ou la Macédoine du Nord et la Grèce ainsi qu'entre la Croatie et le Monténégro, la Serbie et le Kosovo ou la Serbie et la Bosnie-Herzégovine pourraient être soutenus⁴.

2.5 Critères pédagogiques et conditions

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Le concept est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : sensibiliser au thème du projet, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trinationalaux.
- **Participation** : les personnes participantes devront être activement impliquées dans la conception, la réalisation et l'évaluation du projet.
- **Résultats et impact** : le projet doit mener à la production d'un résultat concret⁵ et atteindre des personnes au-delà du cercle des personnes participantes.
- **Protection de l'environnement** : Dans le cadre de la recherche de la neutralité climatique et de la protection de l'environnement dans les échanges de jeunes, les rencontres respectueuses de l'environnement sont encouragées. Consultez le [guide des projets internationaux de jeunes plus écologiques](#) ou

³ Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 1999 ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de Justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

⁴ La participation de la Croatie ou de la Grèce n'est possible que dans le cadre de coopérations régionales au sein du fonds spécial PESE

⁵ Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

consultez les 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#). Grâce à l'application de l'OFAJ [Dekarbo](#), vous pouvez calculer le bilan carbone de votre projet et sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement et de climat.

- **Sensibilisation aux langues étrangères** : la rencontre doit garantir une place adéquate à toutes les langues représentées. [L'animation linguistique](#) et le recours à une animatrice ou un animateur-interprète peuvent y contribuer. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication.
- **Communication et visibilité** : prévoyez une stratégie de communication avec les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication. Le [kit de communication de l'OFAJ](#) est à votre disposition.

3 Soutien financier

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses Directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 25 000 € par phase de rencontre**. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de personnes participantes impliquées. Les porteurs de projet peuvent également demander une subvention pour les frais de base d'une journée supplémentaire du programme, dès lors qu'un hébergement est rendu nécessaire par un voyage aller et/ou retour en bus ou en train. **Il est nécessaire d'apporter des fonds propres en plus de la subvention ou de chercher des apports financiers tiers.**

Merci de consulter les [Directives de l'OFAJ](#) pour connaître les dépenses éligibles en cas de rencontre numérique ou hybride.

60 % de la subvention sera versée un mois avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet français ou allemand avant le **1^{er} novembre 2025** en remplissant le [formulaire de candidature](#) dédié. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à trinational@ofaj.org**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **projet de programme provisoire**. Elle peut être complétée par des informations supplémentaires. Les structures demandeuses n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre les statuts de leur association. **Les**

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection. La sélection des projets est assurée par un jury.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer** celle-ci **de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

L'unité de l'OFAJ « Régions, Europe et Voisinage » proposera un web-café le 16 septembre 2025 (en français) et le 18 septembre 2025 (en allemand) sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Merci de vous inscrire [ici](#) pour le web-café en français et [ici](#) pour celui en allemand, au plus tard le 12 septembre 2025.

5 Contact

Laura Bonn
Chargée de projet « Programmes trinationaux »
+33 1 40 78 18 85
trinational@ofaj.org

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org